



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général (ou greffier) de la Municipalité de Lac-au-Saumon, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra : le jeudi **9 juillet 2026, à 19h**, au 36 rue Bouillon à la salle du conseil.

ORDRE DU JOUR

La séance extraordinaire portera exclusivement sur l'étude et la prise de décision concernant les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de l'entente de règlement final – griefs 1142-LAS 2026-02 et 1142-LAS 2026-03
4. Retrait de Mme Chantal Gagné et nomination de Mme Marie-Noëlle Ouellet au comité RH
5. Décision sur des services juridiques
6. Période de questions du public
7. Levée de la séance

Donné à : Lac-au-Saumon, ce 6^e jour de juillet 2026

Marie-Eve Nadeau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Lac-au-Saumon, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés comme étant le lieu habituel d'affichage des avis, ainsi que sur les réseaux sociaux.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 6^e JOUR DE JUILLET 2026

Marie-Eve Nadeau, directrice générale/
greffière-trésorière